Pêche, Suède et Finlande: restructuration pour la période du 1.1.95 au 31.12.96

1995/0102(CNS) - 17/10/1995

Tout en déplorant l'attitude répétée de la Commission et du Conseil de solliciter dans des délais strictes l'avis du Parlement sur des matières qui requièrent une réflexion approfondie, la commission de la pêche a approuvé à l'unanimité la proposition de la Commission. Elle n'a pas pu se passer de reprocher que le texte de base avait été transmis au Conseil au mois de juin, lorsque le quart de la période d'application du programme de restructuration de la flotte,allant du 1/1/95 au 31/12/96, s'était déjà écoulé; en outre, si le Conseil devait statuer dans le courant du mois de septembre, selon la volonté de la Commission, le Parlement aurait été obligé de se prononcer pendant le mois d'août.